

Stages de terrain & Supervisions

Modules obligatoires dans le cursus menant au Certificat d'Art-thérapie Pluriexpressionnelle.

Les stages sont obligatoirement accompagnés de la participation aux sessions de Supervision : Analyse de la pratique en 1ère année et Groupe clinique & Supervision analytique en 2ème année.

Lieux: Proposés par le centre de formation (une liste est fournie dès la signature du Contrat de formation) ou par l'étudiant, à condition de correspondre aux critères nommés ci-après.

Première année : le stage d'observation

- **Nature du stage :** **observation**
- **Caractéristique:** facultatif ou obligatoire *en fonction des besoins repérés chez l'étudiant*
- **Durée :** **30 à 100 h** . Au-delà de 30 h les heures viendront s'ajouter aux 300 heures de base
- **Répartition :** sur 1 à 3 lieux maximum, ils peuvent se réaliser en "immersion totale" ou étalés sur 3 mois
- **Objectifs :** **observation**
prise de contact globale avec l'institution, ses usagers, son équipe, -observation du fonctionnement de l'atelier d'art-thérapie ou de l'atelier thérapeutique à médiations artistique, et de la prise en charge.
- **Cadre:** Large. La présence d'un tuteur art-thérapeute n'est pas exigée.

Première année : le stage d'initiation

- **Nature du stage :** **observation & initiation**
- **Caractéristique:** obligatoire
- **Durée & répartition :** **170 h**
Répartition : 2 lieux maximum
dont au moins 6 à 8 mois dans un même lieu auprès d'un art-thérapeute diplômé, dont la pratique corresponde à au moins une des spécialisations choisies par l'élève dans sa formation

○ **Objectifs :** **coanimation**

- expérimenter les méthodologies d'observation et d'évaluation enseignées;
- s'initier aux pratiques art-thérapeutiques avec un public, dans le cadre d'une coanimation ;
- développer la connaissance des institutions et des problématiques des publics.

○ **Cadre :** Le stage doit présenter les conditions de l'art-thérapie fixées par le Centre de formation.
Pour cela il est nécessaire que :

- les pratiques proposées aient une finalité thérapeutique;
- l'atelier soit encadré par un art-thérapeute diplômé, ou un thérapeute, et en exerçant la fonction reconnue;
- l'atelier soit intégré dans un projet global et reconnu en tant qu'atelier thérapeutique;
- le stagiaire puisse participer à la démarche globale de prise en charge (réunions,bilans, préparations, etc..).

Deuxième année : le stage de professionnalisation

○ **Nature du stage :** **professionnalisation**

○ **Caractéristique:** obligatoire

○ **Durée :** **130 h** réparties sur 10 à 11 mois

○ **Répartition :** 1 lieu unique avec un public suivi

○ **Objectif :** **Animation en autonomie**

Le stagiaire tiendra une place pré-professionnelle, afin d'encadrer de manière autonome des groupes ou des personnes en individuel et de faire l'expérience de l'élaboration d'un projet de soin pour un public ciblé, jusqu'à sa mise en œuvre qu'il assurera seul.

○ **Cadre :**

ce stage peut être proposé au sein de la structure de travail habituelle ou non.La présence d'un tuteur art-thérapeute n'est pas exigée.

Supervisions

Comme pour toute profession et d'autant plus celles concernant le domaine de la relation d'aide, l'art-thérapeute a besoin d'échanges entre différents professionnels pour évoluer et mieux comprendre sa pratique, exprimer ses difficultés, réfléchir, analyser, prendre du recul, enrichir la vision de sa pratique à partir de celle des autres professionnels de l'art-thérapie, des praticiens émanant de différents types de soin, voire des collègues.

Un des objectifs de cette démarche est la recherche de la qualité de travail et une meilleure compréhension des enjeux de l'art-thérapie dans une démarche de professionnalisation

Pour cela plusieurs espaces de travail sont proposés sous la référence de superviseurs qualifiés possédant une double expérience, clinique et de pratique de supervision.

1ère année : Analyse de la pratique

- **Durée :**
Elle se décline 3 heures par mois et accompagne le stagiaire durant toute la durée de son stage d'initiation. 11 sessions sont prévues dans le plan de formation.
- **Objectif :**
Permettre un éclairage de tous les aspects situationnels et relationnels liés à la pratique mise en œuvre
- **Contenus**
 - Guidance technique et méthodologique
 - Dégagement & analyse des aspects relationnels : relation thérapeutique, transfert, contre-transfert
 - Dégagement des aspects systémiques : prise en compte du contexte et du rôle institutionnels, situation de la demande.

2ème année : Groupe clinique & supervision analytique

- **Composition :** le groupe clinique (1h30) est suivi de la supervision analytique (1h30)
- **Durée :** 3 heures par mois qui accompagnent le stagiaire durant toute la durée de son stage d'initiation.
11 sessions sont prévues dans le plan de formation.
- **Objectifs :**
 - Contrôle de la pratique
 - Guidance technique
 - Etude théorico-clinique d'un cas.
 - Analyse transférentielle